

Salaire National de Base

Ce que révèlent les « négociations »

0,2 à 0,3 % d'augmentation du SNB au niveau de la Branche !

À l'annonce de la proposition des employeurs en raison des « différences des politiques salariales des entreprises », **FO n'a pas souhaité se prononcer et a quitté** la séance avec l'ensemble des organisations syndicales.

Jouant la carte du « monde qui change », les employeurs ont expliqué que des efforts importants étaient déjà pratiqués concernant les mesures individuelles (NR, coût des échelons d'ancienneté, etc.) et que les salariés allaient bientôt bénéficier d'exonérations sur les heures supplémentaires.

Il est important que vous compreniez bien le changement fondamental que pose la forme de cette proposition, car il en sera, sans nul doute, de même pour la réforme des retraites ou d'autres négociations en cours à la Branche (notamment celle portant sur la classification et la rémunération) : ce que l'on donne en plus de notre temps, de notre santé, peut-il effacer l'évolution de notre constante de salaire, dans la mesure où le niveau de vie, lui, évolue ?



Dans la mesure où la complexité de nos activités, que l'on soit en exécution, en maîtrise ou cadre, réclame déjà un investissement complet, **peut-on accepter de devoir œuvrer toujours plus en compensation des manques de ressources et de moyens déployés un peu plus chaque année ?**

Ce n'est plus une question de « pouvoir d'achat », de « compensation de l'inflation » : c'est une question de logique d'investissement pour chacune et chacun au sein de nos entreprises. D'investissement de soi.

**Combien vaut « le travail bien fait » ?
A priori, peu de chose, pour les employeurs... Et pour vous ?**